



Ecrit par Echo du Mardi le 5 juillet 2024

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION FABRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 juillet 2024 sous réserves d'incidents

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION FABRE

Société à responsabilité limitée

au capital de 500 000 euros

Siège social : Quartier Belouze

Chemin du Château d'eau

84240 La Tour d'Aigues

323127696 RCS AVIGNON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mai 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 29 juin 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 250 000 euros, pour être ramené de 500 000 euros à 250 000 euros par rachat et annulation de 250 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :



Ecrit par Echo du Mardi le 5 juillet 2024

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : « Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 euros). »

Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à deux cent-cinquante mille euros (250 000 euros). »

Pour avis

La Gérance